

**ETABLISSEMENT** : Collège Jacques Ellul

**RNE** : 0332285E

## PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du : 01.07.2019      n° de la séance : 5

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 15

Quorum : 15 (28/2 + 1)

Nom et prénom du président de séance : SALINIER Bertrand

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Florent BAFFOIGNE

Liste et qualité des membres présents :

SALINIER RENARD SAITOS SUONG BAFFOIGNE MAZEL BARAT FROUSTEY LATOIR DURAND PEDRONO	BERTHOME CRESPIN CROZAT PIT
---	--------------------------------------

Excusés : DOUILLARD FREMY FELLIH MOURLOT

Ordre du jour :

### I – FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

- Approbation du procès-verbal 02.04.2019
- Approbation de l'ordre du jour
- Convention Marché alimentaire 2020
- Convention du sang sur la page
- Convention EPLE employeur / EPLE affectaire
- Fonds sociaux : bilan
- Convention cap d'agir

### II – DOMAINES DE L'ACTION ÉDUCATIVE

- Effectifs, structure et personnels
- Rapport annuel de fonctionnement pédagogique
- Répartition des IMP – DHG
- Répartition des crédits LOLF et Projets

### III – AFFAIRES FINANCIÈRES

- Admission en non valeur

  
Le Principal,

B. SALINIER

Ouverture de la séance à 17h56

Quorum 15, le quorum est atteint à l'ouverture de séance.

## **I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **1°) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 02.04.2019**

Aucune remarque n'est formulée concernant le Procès-verbal du 02.04.2019 qui est adopté à l'unanimité.

*(Transmis à l'ensemble des membres du CA par voie numérique avec la convocation.)*

Résultat du vote

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

### **2°) Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 02.07.2019**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après modifications : Cap d'Agir

Résultat du vote

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

### **3°) Contrats et Conventions**

M. Salinier demande l'autorisation pour la signature de convention suivante :

- Convention MARCHE ALIMENTAIRE

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

#### **Acte n° 2018.2019 N°38**

M. Salinier demande l'autorisation pour la signature de la convention avec l'association « Cap d'Agir »

- Convention Cap d'Agir

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

#### **Acte n° 2018. 2019 N°39**

M. Salinier demande l'autorisation pour la signature de la convention avec l'association « Vers d'Autre Horizon »

- Convention du sang sur la page

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

#### **Acte n° 2018. 2019 N°40**

M. Salinier demande l'autorisation pour la signature de la convention avec le lycée Montesquieu

- Convention EPLE employeur / EPLE affectaire

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

#### **Acte n° 2018.2019 N°41**

##### **4°) Bilan des fonds sociaux**

18h10 : Arrivée de Mme CROZAT

La commission des fonds sociaux, composée du Principal, du Gestionnaire, de la secrétaire d'intendance et de l'Assistante Sociale, examine après demande d'aide des familles, les charges et ressources de ces familles, calcule le Quotient Familial et attribue l'aide en fonction des cas.

Les aides accordées par les fonds sociaux cette année s'élèvent à 6430.01 euros et se répartissent comme suit : 227.36 euros aide DP – 1995 euros aides voyages – aides transports/ vêtements / fournitures : 4207.65 euros

Monsieur Berthome demande le nombre de dossiers suivis, cette information sera donnée au prochain CA

## II – DOMAINE DE L ACTION EDUCATIVE

### 1°) Effectifs

M. Salinier présente les effectifs et la structure

	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
<b>Effectifs</b>	<b>83</b>	<b>90</b>	<b>85</b>	<b>83</b>	<b>341</b>
<b>Divisions</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>16</b>
<b>Effectif classe moyen</b>	<b>20.33</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>20.67</b>	
<b>ULIS</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>14</b>
<b>UPE2A</b>		<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
<b>SEGPA</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>61</b>

M ; Baffoigne s'indigne des effectifs très importants en SEGPA, Mme Saïtos indique que des élèves d ULIS ont été orientés en SEGPA en 6<sup>ème</sup>. M.Salinier indique qu'il serait judicieux de prendre en compte les élèves ULIS-UPE2A qui viendront en inclusion dans des classes ordinaires.

### 2°) Personnels

M. SALINIER informe les membres du CA des :

- **Départs** : Mme Ahssice, Mme Allain, Mme Baquet, Mme Breheret Pouvreau, M. Guillenteguy, M. Khassouf, M. Leocadie, M. Longok, Mme Moreau M, Mme Odabas, M. Pomarède, Mme Rouaiguia, Mme Sabrier.
- **Arrivées** : Mme Girard Pauline, Mme Latris Emilie, M. Lacombe Arnaud, BMP, AED

### 3°) Répartition Dotation Horaire Globale (DHG)

- Lecture du tableau de répartition des moyens par discipline (TRMD)
- La voix de M. SALINIER étant prépondérante, la DHG est acceptée telle quelle.

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	1

Acte n° 2018.2019 N°42

#### 4°) Indemnités pour Missions Particulières (IMP)

Dotation identique à l'année 2018.2019 (9.5 IMP)

Coordo EPS : 1 IMP

TICE : 1.5 IMP

Coordo atelier lecture: 1 IMP (4 X 0.25)

Parcours avenir 3ème: 1.5 IMP (3 X 0.5)

Référent culture : 1 IMP

Coordo CHAM : 1 IMP

Référent numérique : 0.5 IMP

Décrochage scolaire : 1 IMP

Devoirs faits : 1 IMP

(IMP) : Pour rémunérer des heures autres que face à face élèves.

Résultat du vote	
Pour	15
Contre	0
Abstention	1

#### Acte n° 2018.2019 N°43

#### 5°) Autorisation de recrutement des AED-EAP-AVS AESH

- Les AED

Le Principal demande au Conseil d'Administration l'autorisation de recruter des Assistants d'Education et des Assistants pédagogiques, dans la limite de la dotation du rectorat pour l'année 2019-2020). Cette autorisation s'applique aux renouvellements, aux nouveaux recrutements et aux remplacements en cours d'année scolaire

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

#### Acte n° 2018.2019 N°44

- Les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap)

Le Principal demande au Conseil d'Administration l'autorisation de recruter des AESH, dans la limite de la dotation du rectorat pour l'année 2019-2020. Cette autorisation s'applique aux renouvellements, aux nouveaux recrutements et aux remplacements en cours d'année

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

#### Acte n° 2018.2019 N°45

## 6°) Répartition des crédits LOLF 2019

M Salinier informe le CA qu'au titre des moyens globalisés 2019, il est attribué à l'établissement :

- **au programme 141 «enseignement scolaire public du second degré» : 4212.00 €**

Le financement se fera pour les dépenses réglementaires obligatoires :

- Manuels scolaires : 500€
- Droits de reprographie : 500€
- Carnets de correspondance : 850 €
- Projets pédagogiques : 2362 €

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

### **Acte n° 2018.2019 N°46**

#### **Présentation des projets 2019.2020**

**Voyages : Irlande, Allemagne, Espagne, Bayonne, Lacanau**

### **III – AFFAIRES FINANCIERES**

19h10 Départ de Monsieur MAZEL

#### **1) Admission en non valeur**

Par mail, du 28.06.2016, envoyé par le service juridique du rectorat, il nous est demandé de procéder à une ANV de la somme de 814.90 euros correspondante aux sommes non versées par l'ASP en 2010.

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

### **Acte n° 2018.2019 N°47**

#### **IV- QUESTIONS DIVERSES**

- co-education entre les parents et les enseignants
- Alerte sur le dysfonctionnement de l'établissement
- Centraliser les revendications es parents et les faire remonter
- Augmenter le temps d'échange informel
- Participation aux commissions éducatives
- Présence des parents élus à l'accueil des parents de 6<sup>ème</sup> le 02.09 à 9heures.
- Permanence des parents au collège ?
- Stand buvette pendant réunion parents profs –Climat de confiance entre parents et établissement
- Présence des parents lors des restitutions
- Ecole ouverte aux parents ( 2 mamans viennent pour l'apprentissage du français)
- Organisation réunion/ conseil le calendrier est difficile malgré les précautions et les anticipations.

- Communication pronote : 32% sont allés au moins une fois sur la plateforme.
- 65% des élèves se connectent à pronote.
- Les parents d'élèves demandent que les conseils de classe se déroulent le soir.
- Les éléments importants doivent être notés dans le carnet de liaison, notamment en cas de date butoir.
- Les parents souhaitent avoir une visibilité des activités proposées à la pause méridienne : une info sera donnée à la rentrée.
- Il serait souhaitable qu'un parent soit présent pour la remise et la restitution des livres.

**Fin du CA à 19 h 55**